Objectif : Montrer l'indépendance entre le sexe des témoins et le taux de réussite pour chaque critère de l'examen.

En se basant sur la grille de validation, nous allons comparer les résultats de la première cotation critère par critère à l'aide de tableau de contingence.

Nous appliqueront ensuite le test du rapport de vraisemblance pour déterminer si la différence entre le taux de réussite pour les hommes et le taux de réussite pour les femmes est significative.

Nous avons choisi d'utiliser le test du rapport de vraisemblance plutôt que le test du chi-2, car le test du chi-2 est basé sur une approximation d'un ratio de log-vraisemblance. Contrairement au test du rapport de vraisemblance qui n'utilise pas l'approximation mais calcule le vrai rapport de log-vraisemblance, ce qui permet d'obtenir des résultats plus fiables.

Vérifions au préalable que les conditions d'application du test du rapport de vraisemblance sont vérifie :

- Les individus composant l'échantillon ont été choisi aléatoirement
- Les classes des variables sont exclusives

Pour chaque critère, les hypothèses sont les suivantes :

Hypothèse nulle HO: Le taux de réussite pour ce critère est indépendant

du sexe des témoins.

Hypothèses alternative H1: Le sexe des témoins a une influence sur le taux de

réussite du critère.

On fixe ici le risque de première espèce à 0,05.

A l'aide du logiciel SAS, en utilisant l'option CHISQ du paramètre TABLES, nous obtenons les résultats du test du rapport de vraisemblance.

La démarche que nous suivront est la suivante : Pour chaque critère, nous représenteront les résultats obtenu dans un tableau de contingence. A partir de ces résultats, nous calculeront les valeurs théoriques, c'est-à-dire les résultats les plus probables sous l'hypothèse HO. Nous calculerons ensuite la p-value, et si celle-ci est inférieur au risque de première espèce que l'on fixe ici à 5%, nous rejetteront

l'hypothèse nulle.

Chaque valeur théorique sera déterminer par le produit des valeurs marginales de la ligne et de la colonne correspondant à la valeur que l'on souhaite déterminer. Le résultat sera ensuite divisé par la valeur de l'effectif total, qui vaut ici de 71.

Commençons par vérifier l'indépendance entre le sexe des témoins et le taux de réussite pour l'ensemble de la grille.

D'après la grille de validation, les résultats pour la première cotation sont les suivants :

	Homme	Femme	Total
Succès	484	1163	1647
Échec	40	87	127
Total	524	1250	1774

A partir de ces résultats, nous pouvons déterminer les résultats théoriques :

	Homme	Femme	Total
Succès	486,48	1160,52	1647
Échec	37,52	89,48	127
Total	524	1250	1774

A l'aide du test de rapport de vraisemblance, on obtient une statistique de test de 0,2492, et une p-value de 0,6176, bien supérieur à 0,05. Donc on ne rejette pas l'hypothèse nulle.

Nous allons à présent réitérer ce protocole pour chaque critère.

Les résultats détaillés se trouvent dans le document comparaison_sexe_tab.

Le tableau ci-dessous regroupe les p-value obtenue pour chaque critère.

Critère	Statistiques de test	p-value	
Critère n°1	0,71	0,4	
Critère n°2	0,71	0,4	
Critère n°3	0,62	0,43	
Critère n°4	1,43	0,23	

Critère n°5	0	1
Critère n°6	0,28	0,6
Critère n°7	1,43	0,23
Critère n°8	3,66	0,06
Critère n°9	0	0,97
Critère n°10	1,03	0,31
Critère n°11	0,38	0,54
Critère n°12	0,33	0,57
Critère n°13	2,16	0,14
Critère n°14	2,57	0,11
Critère n°15	6,16	0,01
Critère n°16	0,07	0,79
Critère n°17	0	1
Critère n°19	0,04	0,83
Critère n°20	0,27	0,61
Critère n°21	3,78	0,06
Critère n°22	0,02	0,89
Critère n°23	1,03	0,31
Critère n°24	0,42	0,45
Critère n°26	0	1

Conclusion: On remarque que pour le critère n°15, qui correspond à l'image de soi adapté, la p-value obtenue est inférieur à 0,05. Il y a donc une différence significative entre le taux de réussite chez les hommes, et le taux de réussite chez les femmes pour ce critère. Pour tout les <u>autres critères étudiés, le taux de réussite est indépendant du sexe.</u>